



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

affiliation

Question écrite n° 48684

Texte de la question

D'année en année il est donné de constater que de plus en plus d'étudiants renoncent à souscrire un contrat d'assurance de complémentaire santé, faute de ressources suffisantes. M. Jean-Paul Dupré demande à M. le ministre de la santé et de la protection sociale si, face à cette situation parfaitement anormale, il compte ouvrir droit aux étudiants boursiers le bénéfice de la CMU complémentaire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48684

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 2004, page 8082